

LA GAZETTE DE L'URFJT ILE-DE-FRANCE

FOYERS ET SERVICES POUR JEUNES TRAVAILLEURS

N°15 | NOVEMBRE 2013

ÉDITO

Pour l'URFJT Ile-de-France, cette année 2013 est marquée par un changement non de cap mais de «braquet». La concrétisation de notre démarche «Le logement des jeunes en Ile-de-France»

(lire p. 3), soutenue par l'État, la Caisse des dépôts et consignations, le Conseil régional, l'AORIF et Action Logement, montre que nous sommes reconnus comme acteur central du logement et de l'accompagnement des mobilités pour les jeunes. Il s'agit, pour notre Union, d'une nouvelle dimension de notre action répondant à notre volonté, mais aussi aux exigences de notre environnement. Le périmètre de nos partenariats s'élargit. Notre projet, de façon sensible, devient plus attractif. Dans le même temps, nous négocions actuellement avec l'État une convention type concernant ses modalités de réservation de logements FJT (lire p. 3).

Cela illustre bien que nos ressources, nos disponibilités et nos interventions restent mobilisées afin d'assumer pleinement ce pour quoi nous sommes engagés auprès de nos adhérents.

Le défi, les enjeux de cette période sont conséquents, à la hauteur de nos ambitions communes.

PATRICK HOCHÉDÉ
PRÉSIDENT DE L'URFJT IDF



SOCIO-ÉDUCATIF

LES FJT S'IMPLIQUENT POUR L'IMPLICATION

L'URFJT a réalisé quatre courts-métrages sur l'implication des résidents en FJT. Le but est de partager les pratiques des différentes résidences et de mobiliser tous les acteurs du réseau.

L'implication des résidents est une base du projet socio-éducatif des FJT. Mais pourquoi s'impliquer ? Comment favoriser l'implication ? Quelles formes peut-elle prendre ? Quels sont ses effets ?

Telles sont les questions abordées dans les quatre films réalisés par l'Union au printemps dernier. Pour y répondre, résidents, salariés et bénévoles témoignent de façon vivante, montrant la diversité des expériences dans les FJT d'Ile-de-France.

Ces courts-métrages veulent donner des pistes pour se mobiliser et imaginer de nouvelles actions favorisant l'implication des résidents. Ils s'adressent à l'ensemble des acteurs du réseau, et au-delà.

L'AFFAIRE DE TOUS

Car l'implication est l'affaire de tous, et à tous les moments de la vie des résidences : depuis l'aménagement des locaux jusqu'aux diverses occasions où une participation des résidents peut être mise en œuvre. Cela va bien plus loin que le seul Conseil de la vie sociale !

Avant tout, il importe que les membres des conseils d'administration et des directions créent les conditions de fonctionnement qui donneront une réalité à l'implication des résidents. Parallèlement, les directions



L'IMPLICATION
DES RÉSIDENTS

et les équipes socio-éducatives doivent mettre en place les cadres concrets dans lesquels les résidents pourront s'impliquer et avoir une réelle marge de manœuvre.

Si cette question est fondamentale dans nos projets socio-éducatifs, c'est que l'implication des résidents dans leur FJT permet de développer leur sentiment d'appartenance à une collectivité, de favoriser leur désir d'implication au-delà du FJT, mais aussi de les aider à être acteurs de leur propre vie, d'être reconnus, de développer des compétences et, finalement, de prendre leur place dans la société. Et c'est vers tout cela que les résidences FJT veulent les accompagner.

→ Ces courts-métrages sont en ligne sur le site de l'URFJT Ile-de-France : www.fjt-idf.fr, rubrique photos et films. À découvrir et à partager !



Jeunes et équipes mobilisés.

L'ALJ 93, UNE ÉTAPE ÉTHIQUE

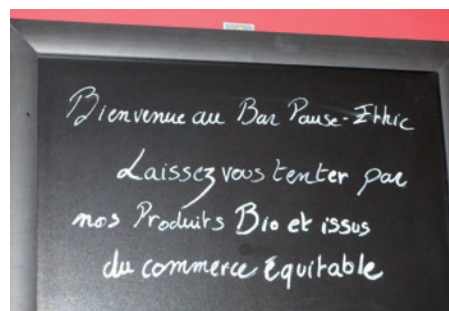
À Aubervilliers, l'Association Logement Jeunes 93 apporte sa pierre au développement durable de la planète. Une source d'inspiration pour nos pratiques au quotidien.

C'est une longue histoire de convictions et de cœur. Elle commence avec l'initiative de Marie André, qui intègre le développement durable dans le fonctionnement du centre international de séjour (CIS) qu'elle dirige au sein de l'association ALJ93.

Le FJT et le restaurant abrités dans le même bâtiment sont bien vite concernés par la démarche. Lors de la réhabilitation, en 2009, de nombreux travaux visent à réduire la consommation d'énergie : double vitrage, robinets au débit limité... Mais l'histoire ne s'arrête pas là. En 2012, Marion Del'Homme, la nouvelle directrice du CIS, décide d'œuvrer pour obtenir l'Écolabel dans la catégorie Services d'hébergement touristique¹. De nouveau, le FJT et le restaurant sont touchés par les actions mises en place.

La consommation d'énergie. Toutes les ampoules sont désormais de classe A, des certificats Équilibre+ ont été signés avec EDF pour favoriser les sources d'énergie renouvelable². Partout dans le bâtiment, des étiquettes invitent à éteindre la lumière en sortant de la pièce.

Sus aux déchets ! Leur réduction, d'abord, avec la suppression des emballages individuels (sel, sucre, sauces...) au restaurant, par exemple. Mais aussi leur gestion, grâce au composteur installé en partenariat avec la communauté d'agglomération Plaine Commune, ou aux poubelles à deux bacs placées dans les chambres du CIS et les bureaux.



Les produits privilégiés. L'espace bar ne propose que des boissons bio et issues du commerce équitable, le restaurant travaille avec un maraîcher de Sevrin. Pour le ménage dans les parties communes, les produits sont écologiques. L'emploi des désinfectants est limité.

Les matériaux. L'emploi du plastique est limité, au profit du verre ou de l'inox. Quant au papier, il est bien évidemment recyclé et, sauf impératif, imprimé en noir et blanc ainsi qu'en recto-verso. Ces principes ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre, mais la quarantaine de salariés de l'établissement les ont bien accueillis. Pour eux, « cela allait dans le bon sens », se réjouit Laure Alvarez, chargée de mission sur ce projet.

Enfin, l'association a créé un jardin partagé entre résidents du FJT et habitants du quartier. Une dizaine de jeunes ont participé à la construction des bacs et aux premières plantations de légumes et de fleurs. Et depuis septembre, le toit du bâtiment accueille deux ruches. Au programme, ateliers pédagogiques sur le fonctionnement de l'écosystème et dégustation de miel maison au petit déjeuner !

1. Le label a été attribué par l'Afnor en juin dernier.
2. Pour en savoir plus : <http://collectivites.edf.com>

Ils ont obtenu l'agrément Entreprise sociale et solidaire

C'est en ce moment le mois de l'économie sociale et solidaire (www.lemois-ess.org), tandis qu'une loi-cadre sur ce sujet est discutée au Parlement. De leur côté, l'Appart et Les Jeunes de la plaine, deux associations des Hauts-de-Seine, ont d'ores et déjà obtenu leur agrément Entreprise sociale et solidaire (ESS).

Leur but de départ était d'être éligibles à un prêt à taux zéro pour des travaux de réhabilitation. Aujourd'hui, cet agrément leur permet de faire valoir une activité économique à finalité sociale, avec une gouvernance démocratique et participative. Il reste donc utile dans la recherche de financements, qu'ils soient publics ou privés. L'agrément ESS est délivré par la préfecture du département concerné (DRIHL ou DIRECCTE), sur dossier.

RÉUNISSONS-NOUS POUR LE LOGEMENT DES JEUNES EN ILE-DE-FRANCE !

Une étude approfondie sur les besoins en logement des jeunes en Ile-de-France: c'est le travail qui va être mené par l'URFJT durant un an, avec le concours de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France et dans le cadre du Collectif régional pour l'habitat des jeunes (voir encadré).

Le comité de suivi est composé de l'URFJT, l'AORIF, Action Logement, la DRIHL, la Caisse des dépôts et consignations, le Conseil régional. Il a retenu neuf territoires de projets du Grand Paris, sur la base d'une pré-étude réalisée par l'URFJT entre janvier et mars 2013. Ces territoires ont été choisis car ils sont et seront, ces prochaines années, le théâtre de forts changements qu'il nous faut anticiper.

UNE ANALYSE FINE

De la Boucle nord de la Seine au cœur économique de Roissy, en passant par Paris-Saclay, il s'agira d'interroger les acteurs locaux sur leurs projets actuels et à venir. D'ici un an, ces interlocuteurs se verront remettre une analyse fine des besoins locaux en logement des jeunes, sur les plans statistique et qualitatif. Ils disposeront tous de ces éléments et, ainsi, pourront échanger sur les possibles orientations de développement.

L'engagement collectif en faveur de cette vaste étude a pris naissance en mars dernier, quand l'URFJT Ile-de-France a réuni le premier Collectif régional pour l'habitat des jeunes. Aux côtés des associations gestionnaires de foyers de jeunes travailleurs franciliens, de nombreux partenaires ont répondu présent. Forte de l'intérêt porté par tous, une dynamique s'est installée. Le comité de suivi s'est déjà réuni à deux reprises.



PARTENARIAT

UNE NOUVELLE CHARTE DE COOPÉRATION

En mai dernier, l'URFJT Ile-de-France et Action Logement ont signé une charte de partenariat qui les engage mutuellement dans un travail de coopération. Il s'agit d'abord de chercher à développer des offres de logement variées et complémentaires pour les jeunes, c'est-à-dire de combiner différentes solutions afin de mieux répondre à la diversité des besoins: des résidences FJT «classiques» aux foyers diffus, en passant par des résidences pour jeunes actifs (non FJT) ou des logements sociaux classiques (en colocation, notam-

ment). L'objectif est, aussi, d'agir pour augmenter le nombre de jeunes salariés que les CIL (Comités interprofessionnels du logement) proposeront pour l'attribution d'un logement FJT. Enfin, la charte insiste sur la mission d'accompagnement des mobilités et des parcours résidentiels des jeunes, à l'entrée et à la sortie de nos résidences. Cet engagement complète les partenariats que l'URFJT a déjà conclus avec l'AORIF et les chambres de commerce et d'industrie (voir Gazette n° 14) pour le logement des jeunes en Ile-de-France.

Les membres du Collectif régional pour l'habitat des jeunes

- L'AORIF et un grand nombre de bailleurs impliqués dans le logement des jeunes.
- Les institutionnels et partenaires: la DRIHL, le Conseil régional, l'AFFIL, les Crous, les CLLAJ...
- Action Logement et de nombreux représentants des collecteurs (CIL).

Les FJT franciliens en 2012*

37 associations gestionnaires

79 résidences

9746 places

14 430 résidents accueillis

* Chiffres de l'observatoire des établissements, mis en place par l'URFJT.

PUBLICS

POUR UNE MEILLEURE MOBILISATION DU CONTINGENT PRÉFECTORAL

L'URFJT s'est engagée pour une meilleure mobilisation des FJT en direction des personnes hébergées ou rencontrant des difficultés à se loger pour des raisons diverses. Le protocole d'accord-cadre signé en juin avec la DRIHL leur facilitera l'accès à nos résidences.

Par ailleurs, l'URFJT et la DRIHL vont mettre au point une convention de réservation type «spécifique» pour les FJT. Elle définira les modalités selon lesquelles l'État pourra mobiliser des places en FJT au bénéfice des publics ciblés. Cette convention type sera déclinée pour chaque FJT du réseau.



« LE TOUR DU CŒUR », ACTION SANTÉ INTER-RÉSIDENCES

Le manque de sommeil, le surmenage lié au travail, combinés à une mauvaise alimentation et à un manque d'activité physique, constituent des points de vigilance sur lesquels l'ALJT s'est engagée avec l'Agence régionale de santé. Cette démarche de prévention et de promotion de la santé auprès des résidents s'appuie sur le développement du partenariat avec les acteurs santé des territoires. Ainsi, cinq résidences des Hauts-de-Seine (Boulogne-Billancourt, Châtillon, Chaville) et des Yvelines (Versailles, Bois-d'Arcy) ont mis en place en juin dernier, avec la Mutualité française, une action de sensibilisation et de dépistage sur les risques cardiovasculaires. Un thème a priori peu intéressant pour les jeunes, et une animation se déroulant un samedi après-midi : autant dire, pour les équipes d'anim-



teurs, un double défi de mobilisation des résidents !

De là est né Le Tour du cœur : un parcours, avec étapes, à réaliser individuellement ou en équipe. Des ateliers dépis-

tage, initiation aux gestes de premiers secours, test d'effort, diététique ainsi que des jeux ont été proposés. Ils ont captivé plus de 50 jeunes qui, malgré une météo capricieuse, ont tenu à terminer leur parcours.

Les partenaires du Tour du cœur

- La Mutualité française
- Une infirmière diplômée d'État
- Un formateur du Samu 93
- Un éducateur sportif
- Une diététicienne

→ Pour toute information complémentaire : g.denys@alj.t.asso.fr

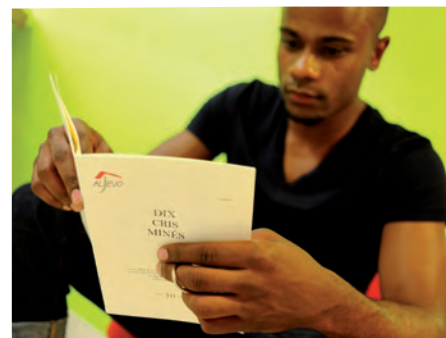


LA DISCRIMINATION : L'ÉCRIRE ET EN PARLER

Autour de l'écrivain Dominique Zay et de deux animatrices, des résidents des FJT des Louvrais et de Marcouville, à Pontoise (95), se sont retrouvés de janvier à juin 2013 pour écrire sur la discrimination. Ensemble, ils ont aussi réfléchi, imaginé, débattu. Comment exprimer ses idées et sous quelle forme ? Que veut-on dire au juste ?

Les « écrivains » ont souvent puisé dans leur propre histoire. En partageant oralement leurs textes, dans une écoute sans jugement, ils ont découvert des lectures différentes de leur parcours. Ce travail collectif a donné lieu à un livret et à une lecture publique au FJT

de Pontoise. Selon Lamin Rezig, directeur de l'Aljevo, association gestionnaire des deux résidences, l'atelier a été « un véritable outil d'accompagnement dans nos missions socio-éducatives ».



URFJT IDF

10-18, rue des Terres-au-Curé
75013 Paris
Tél. 01 42 16 86 66
Fax 01 53 60 11 09
www.fjt-idf.fr
unionregionale@fjt-idf.fr

Directeur de la publication :
Patrick Hochédé
Rédacteur en chef :
Jérôme Cacciaguerra

Rédaction : **Hélène Soula**
et **URFJT IDF**
Lucie Crotat,
Adeline de Lépinay,
Marie-Claire Lavaud,
Kelly Usseglio-Viretta
Graphisme : **ADGP**

MOUVEMENTS

Après un stage de quatre mois, **Kelly Usseglio-Viretta** rejoint le pôle Habitat de l'URFJT pour une mission d'un an.

Nous souhaitons une bonne route à **Annie Montard** du FJT Jeune-Cordée (Paris), ainsi qu'à **Jean-Baptiste Cohen** de la résidence Frédéric-Ozanam (Tournan-en-Brie).

Nous souhaitons la bienvenue à **Émilie Guyot-Sionnest** au FJT Jeune-Cordée, à **Nathalie Lagier** à la résidence Frédéric-Ozanam, à **Sophie Vincent** à l'ALJT 77/93 et à **Michel Desain** au FJT Relais-Jeunes-des-Prés (Montigny-le-Bretonneux).

AGENDA

5^e anniversaire de l'AFFIL :
28 novembre 2013, 15h
à la préfecture de région

Assemblée générale extraordinaire de l'UNHAJ :
8 février 2014 à Saint-Ouen

Journée de l'URFJT sur l'implication des résidents :
mars 2014

Séminaire régional annuel de l'URFJT : mars 2014

À LIRE

Le « Pacte d'objectifs et de moyens entre l'État et le mouvement HLM pour la mise en œuvre du Plan d'investissement pour le logement, 2013-2015 », disponible sur le site de l'Union sociale pour l'habitat : <http://www.ush-pl.org>